

Règlement de la Dernière Suée avant l'été 2017
24 et 25 juin 2017

Art.1 Le tournoi est autorisé sous le n° **Autorisation en Cours**
Le Comité d'organisation est le Clermont Université Club Badminton.

Art.2 Le tournoi se déroulera selon le **Règlement Général des Compétitions de la FFBAD** et du **règlement ci-après**.

Art.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et doit être en possession de sa licence compétition le jour de la **date limite d'inscription qui aura lieu le 14 juin 2017** (cachet de la poste faisant foi pour les inscriptions par courrier)

Art.4 Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux. Les joueurs pourront s'inscrire dans **2 tableaux maximum**. 3^{ème} tableau possible uniquement pour les séries N1 et N2, ou en cas de remplacement.

Art.5 Ce tournoi de niveau national propose des tableaux ouverts aux séniors pour les séries:
D9-D8 / D7-R6 / R5-R4 / N3 / N2 / N1

Le tournoi est ouvert aux cadets, juniors, seniors et vétérans, dans le respect des tableaux proposés. Il est également ouvert aux minimes avec un classement minimum D7 en simple.

Un joueur **ne peut se surclasser de plus d'une série proposée** (exemple : Un joueur D9 peut jouer en D7-R6 mais pas en R5-R4) lors de son inscription.

Attention pour les **doubles** (homme, femme et mixte), la paire sera inscrite dans **la série correspondant au plus fort classement entre les deux joueurs**.

La règle du surclassement s'applique également pour les doubles en prenant en compte le classement le plus faible entre les deux joueurs

Exemple N°1 : Une paire **D9 / D7** jouera en **D7-R6** mais ne pourra se surclasser en **R5-R4**.

Exemple N°2 : En revanche une paire **D7/R6** pourra se surclasser en **R5/R4**.

Pour les joueurs classés P (P10/P11/P12), ils peuvent se surclasser dans la série D9-D8 en simple. Pour les mixtes et doubles les règles au-dessus s'appliquent :

Exemple N°3 : Une paire P10/D7 jouera en D7-R6 mais ne pourra se surclasser en R5-R4.

Exemple N°4 : Une paire P10/P11 jouera en D9-D8.

Le comité d'organisation peut fermer ou regrouper une série en cas d'inscriptions insuffisantes. Il peut également refuser des inscriptions par ordre d'arrivée des inscriptions.

Le nombre maximum d'inscrits est de **350 joueurs**.

Art.6 Les tableaux suivants sont proposés dans le tournoi :
Simple homme, simple dame, double hommes, double dames et double mixtes

Art.7 Le **juge arbitre principal sera Maryvonne GIRARDIN. Il sera assisté de Peter EDINGER le samedi, Christelle BENOIT le dimanche, Aude ROUX et Laurence URBANIAK sur les deux jours**. Ils pourront disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point de ce règlement.

Art.8 Le tournoi se déroulera selon une phase de poules suivi d'une phase d'élimination directe. Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper des tableaux ou des séries dans l'intérêt de la compétition.

Art.9 Le logiciel BAD PLUS sera utilisé pour la confection des tableaux et la gestion des tableaux.

Art.10 Le montant des droits d'engagement est de **12 euros** pour un tableau, **17 euros** pour deux tableaux, **20 euros** pour trois tableaux. La date limite d'inscription est le **14 juin 2017**. En cas de surnombre, les inscriptions seront prises en compte par ordre de réception.

Pour la confection des tableaux, ainsi que le tirage au sort et le placement des têtes de séries, l'organisateur tiendra compte du classement et du **CPPH disponible au 10 juin 2017**. Le tirage au sort aura lieu le **17 juin 2017**.

Dès le lendemain de ce tirage, les **forfaits devront être signalés auprès du comité organisateur à l'adresse suivante : dernieresuee@gmail.com. Les justificatifs du forfait** sont à envoyer par écrit auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton 37 route du Vercors 38500 Saint Cassien, ou par mail : sophie.bluy@badminton-aura.org, en indiquant les références du tournoi (date/nom du tournoi, numéro de licence et nom/prénom), dans les **5 jours suivant la date de début de la compétition**.

Lors de son inscription, chaque joueur indique dans quelle(s) série(s) il souhaite jouer, et avec qui si besoin.

Au cas où le classement du joueur ait changé depuis son inscription, l'organisateur procédera de la sorte :

Cas 1 / Le joueur a un classement inférieur : il reste dans la série inscrite

Cas 2 / Le joueur a un classement supérieur : il est inscrit dans la série supérieure (avec son partenaire)

Il ne sera pas tenu compte des **changements de classements après la date du 10 juin 2017**.

Art.11 Les inscriptions se font **par le lien ci-dessous, un formulaire à remplir par joueur**. Pour des questions merci d'utiliser la boîte mail : **dernieresuee@gmail.com**

Lien d'inscription :

<https://goo.gl/forms/d74d2easvw8yXXsf2>

Le paiement s'effectuera le jour J en espèces ou par chèque bancaire à l'ordre de CUC Badminton. Tout joueur **ne réglant pas les frais d'inscription lors de son arrivée pourra se voir refuser l'accès à la compétition**. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Art.12 S'il y a litige sur les volants, le volant officiel du tournoi est : **FORZA S-6000**. Les volants sont à la charge des joueurs, à partage égal entre les deux joueurs/paires.

Art.13 Les matches seront auto arbitrés jusqu'aux finales. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).

Art.14 Tout participant doit se faire pointer dès son arrivée. Si un joueur souhaite quitter la salle pendant la compétition, quel que soit le motif, il devra impérativement en informer le juge arbitre.

Art.15 Le temps minimum de repos entre deux matches **sera de 20 minutes**.

Art.16 Les joueurs disposent de **trois minutes entre l'appel et le début de leur match**. Les volants seront testés obligatoirement dès l'arrivée des joueurs sur le terrain.

Art.17 Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain, autre que l'infrastructure (filins des paniers de basket par exemple) sera compté let une fois au service et faute en jeu. Au sein du gymnase René SOULIER, pour les terrains sur les côtés, une règle particulière s'ajoute : tout volant touchant le cadre du panier de basket en jeu sera compté let.

Art.18 Un échéancier du tournoi sera affiché dans la salle. Les matchs pourront être appelés jusqu'à une heure avant l'horaire indiqué dans cet échéancier.

Art.19 Tout partenaire d'un joueur défaillant devra prévenir immédiatement l'organisation. Il pourra soit proposer un partenaire, soit laisser l'organisation en désigner un, soit annuler sa participation dans le délai imparti par le juge arbitre.

Art.20 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.

Art.21 Tout joueur en arrêt de travail ou de maladie ne pourra pas participer au tournoi pendant la durée de son arrêt sans l'accord écrit (avec les dates et le nom du tournoi dessus) d'un médecin. Tout joueur en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments ou le port d'une tenue particulière devra l'indiquer au Juge Arbitre avant son premier match du tournoi.

Art.22 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, de perte, accident ou autre.

Art.23 La compétition se déroulera à Clermont-Ferrand sur 3 gymnases :

- Halle Universitaire, 15 bis rue Poncillon, 63000 Clermont-Ferrand
- Gymnase Universitaire, 15 bis rue Poncillon, 63000 Clermont-Ferrand
- Gymnase Soulier, Rue Condorcet, La Pardieu, 63000 Clermont-Ferrand

Art.24 Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement.

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier un ou plusieurs points de l'édit règlement pour un meilleur déroulement du tournoi.